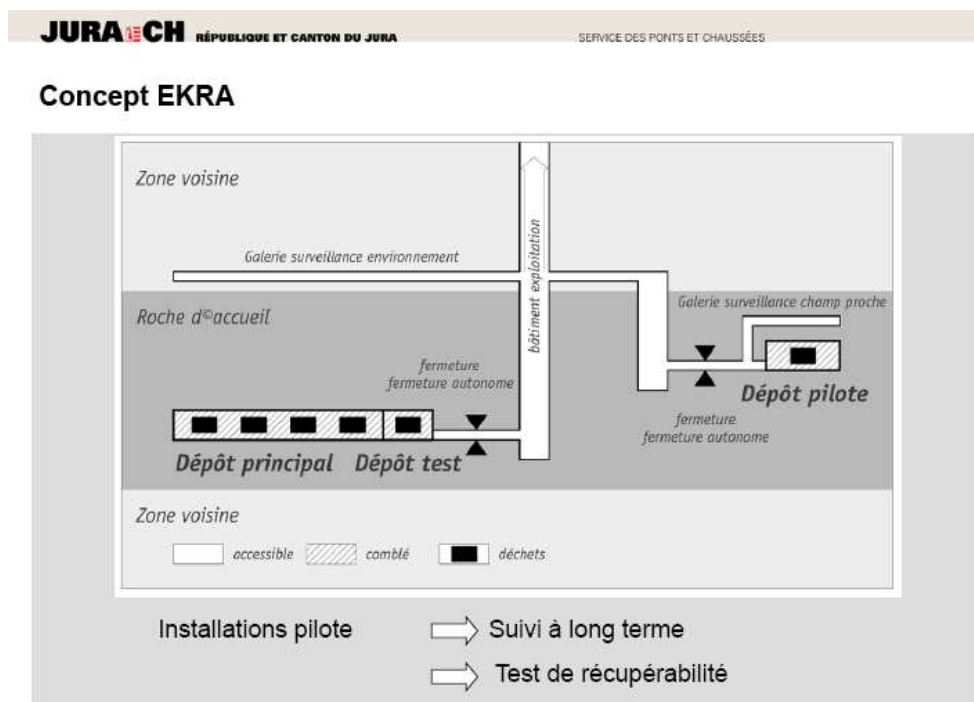


La délégation du CLIS, comprenant 25 membres, s'est rendue en Suisse du 22 au 24 septembre afin de visiter les laboratoires du Mont Terri (argile) et du Grimsel (granit), et de rencontrer des représentants de la NAGRA (équivalent de l'ANDRA), de la Commission de suivi du projet Mont Terri et de l'Office fédéral de l'énergie.

La première journée a été consacrée à la visite du laboratoire du Mont Terri, situé dans la galerie de reconnaissance d'un tunnel autoroutier, précédée de présentations sur la gestion des déchets radioactifs en Suisse, sur la réversibilité et la récupérabilité dans le cadre du programme suisse de stockage géologique profond.

La Suisse compte actuellement 5 réacteurs (et semble s'orienter vers la sortie du nucléaire). Les déchets HAVL sont placés dans un entreposage intermédiaire. A partir de 2003, la loi sur l'énergie nucléaire a décidé, suivant les propositions du groupe de travail EKRA mis en place en 2000, que le stockage géologique final serait la solution garantissant la sûreté à long terme (100 000 ans), et ce tant pour les HAVL que pour les MA et FAVL (mais séparément).

A partir de là, la NAGRA a développé un concept de stockage (HAVL) où les conteneurs seraient placés dans des galeries horizontales comblées par de la bentonite (argile souple). Conformément aux recommandations EKRA, le site de stockage comprendrait un dépôt pilote et un dépôt test permettant l'observation pendant plusieurs dizaines d'années de l'évolution d'un stockage en conditions réelles. Sont étudiées également la réversibilité et la récupérabilité.

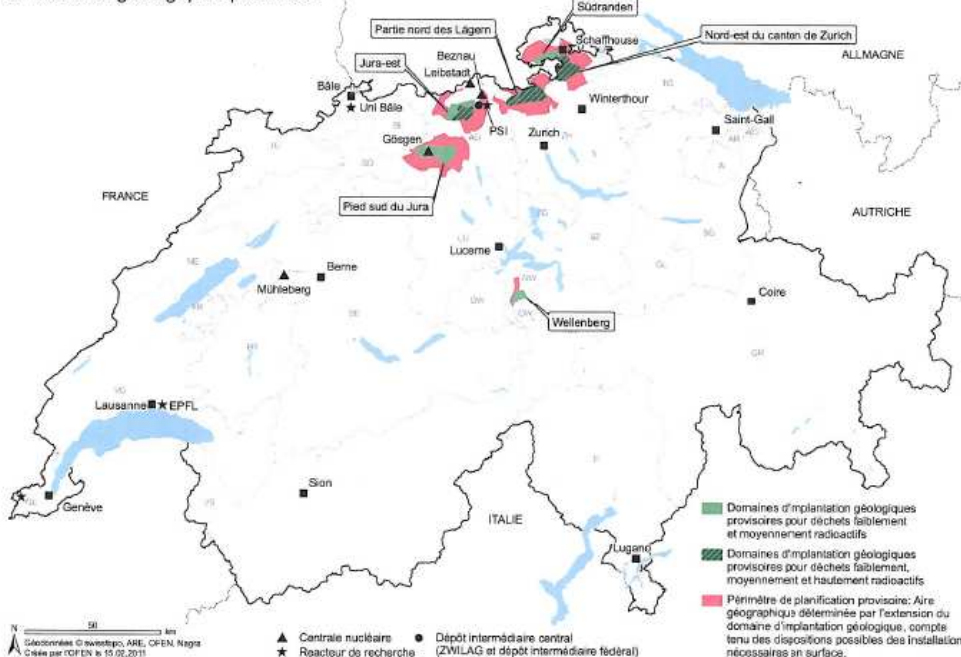


La loi prévoit une procédure confédérale de sélection de sites, avec trois phases : la première allant de 2007 à 2012 avec des propositions de sites sur des critères géologiques (l'argile est la seule roche retenue) ; la deuxième avec, après explorations complémentaires et participation régionale, la proposition d'au moins deux sites par catégorie de déchets (HAVL/MA et FAVL) ; la troisième avec un examen approfondi et la sélection d'un site par catégorie de déchets, la votation par référendum étant prévue. A ce stade, il existe 4 régions d'implantation potentielle, un laboratoire souterrain étant nécessaire pour confirmer les qualités recherchées.



Déchets radioactifs: Installations nucléaires et domaines d'implantation provisoires pour dépôts en couches géologiques profondes

1:1'500'000



Dans ce cadre, le laboratoire du Mont Terri, dont les activités ont commencé en 1995, a permis différentes recherches (en partenariat avec des organismes étrangers comme l'ANDRA), principalement sur le creusement de galeries et le suivi de l'endommagement de la roche lié au creusement, le colmatage des fractures ou l'autocicatrisation, le transport des gaz (couplé ensuite avec la hausse de température), le suivi des dégagements thermiques et de la corrosion...



La seconde journée a débuté avec une rencontre des représentants de l'Office confédéral de l'énergie, à Bern, qui ont exposé le système politique suisse et la procédure de sélection de sites, ainsi que le principe de la participation régionale.

La visite du laboratoire du Grimsel s'est déroulée l'après-midi. L'activité de ce laboratoire a démarré en 1984 et, bien que le

granite ait été abandonné comme roche de référence, de nombreux essais (là encore sous forme de partenariat international, l'ANDRA y étant présente depuis 1994) non liés à la roche hôte (comme les barrières techniques) y sont effectués depuis 15 ans, et pour 15 ans encore. Sont ainsi étudiés la migration avec des traceurs radioactifs (2009-2015), le transfert des gaz dans les barrières ouvragées ou la résistance des colis selon les matériaux (acier, cuivre, céramique).

Plus de renseignements :
www.dechetsradioactifs.ch

